

*

Mairie de
Juliénas (Rhône)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **mercredi 05 mars 2025** à **vingt** heures.

Affiché, le 26 février 2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation compte rendu du conseil municipal du 05 février 2025.
- Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations du conseil municipal.
- Examen et approbation des comptes administratifs 2024 du service assainissement et de la commune.
- Présentation et approbation des comptes de gestion de l'exercice 2024 du service assainissement et de la commune établi par le Trésorier.
- SYDER : Démarche performancielle.
- Choix d'une convention de participation pour le risque « prévoyance » au 1^{er} janvier 2026 et mandat au cdg69 pour mener la procédure.
- CCSB : Contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais par la Chambre Régionale des Comptes : Communication du rapport d'observations définitives
- Point sur le dossier requalification centre bourg
- Compte rendu des commissions communales.
- Compte rendu des réunions syndicats intercommunaux et communauté de communes.
- Questions et correspondances diverses.

Elisabeth ROUX

Le Maire

